

# Admission - Parcoursup

*Pour l'entrée en première année*

## Candidats des lycées français

### Les entretiens se dérouleront en VISIO-CONFERENCE via TEAMS !

Les candidats des lycées français devront faire acte de candidature sur le site ministériel [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr).

La procédure de recrutement vise à admettre des candidats ayant des profils différents et capables de devenir ingénieurs, et à favoriser un recrutement national indépendant du lycée ou de la classe d'origine. Elle comporte **1 phase d'admission** reposant, pour l'examen du dossier, essentiellement sur les notes de première et terminale, mais aussi sur les appréciations, la lettre de motivation, les activités extrascolaires.

**Admission sur dossier et entretien** : les résultats scolaires de première et terminale, dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique, mais aussi Sciences de l'ingénieur ...selon l'origine du candidat), langue vivante 1 et éventuellement langue vivante 2, associés aux notes de français obtenues au baccalauréat, permettent de situer l'élève dans sa classe et d'effectuer une harmonisation des notes : pour le calcul de la note harmonisée, les notes prises en compte sont la note de l'élève, la moyenne de la classe et la note maximale de la classe ou le classement.

A partir des résultats harmonisés et des autres éléments du dossier (motivation ...), un premier classement des meilleurs candidats est réalisé.

Pas moins de 250 candidats seront convoqués **du 16 au 19 mai à un entretien de motivation en visioconférence** : il permet au jury de mesurer les motivations du candidat et de vérifier que son projet de formation correspond bien aux objectifs que propose l'école. Cet entretien ne nécessite pas de préparation scolaire.

Le nouveau classement, intégrant à la fois les résultats scolaires et les résultats de l'éventuel entretien, est transmis au portail [www.parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr) pour publication des résultats d'admission.

Le calendrier 2022 de Parcoursup est rappelé ci-après :

\* **Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux**

du **20 janvier** au **29 mars** 2022

- \* **Date limite de validation des vœux**

le **7 avril 2022**

- \* **Classement hiérarchisé des vœux des candidats :**

du **20 janvier** au **7 avril**

- \* **Période d'envoi des convocations aux entretiens : entre le 3 et 7 mai.**

*Inscriptions sur le site Parcoursup, une fois le calendrier des entretiens ouvert.*

- \* **Période des entretiens : du 16 au 19 mai.**

- \* **Phases d'admission - phases d'appel : consultation et réponse des candidats sur le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr):**

### **1 seul classement d'admission par l'ISA BTP :**

- \* **Affichage des réponses : à partir du 2 juin (calendrier Parcoursup)**

L'admission à l'ISA BTP à l'issue de cette phase est prononcée au vu du **dossier** et de l'éventuel **entretien de motivation**.

## **Information aux candidats convoqués aux entretiens**

**Les entretiens ont lieu du 16 au 19 mai, à distance**

**Les candidats convoqués seront alors invités à prendre rendez-vous via l'interface [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)**

L'entretien se déroulera à distance sur la plateforme TEAMS

(navigateur CHROME conseillé. Attention SAFARI ne fonctionne pas).

Un lien vous sera envoyé sur le mail que vous avez indiqué dans Parcoursup

# Candidats poursuivant une scolarité dans un lycée étranger

Ces candidats doivent se conformer à la procédure **CampusFrance**, avec une procédure dématérialisée obligatoire pour une trentaine de pays.